



ECONEWS



ÉCONOMIE

CHAUFFE QUI PEUT ?

Bien que le temps soit relativement clément cet hiver 2022, les temps sont durs pour les ménages sur le front des prix de l'énergie, qui commence à prendre des allures de mini-choc énergétique.

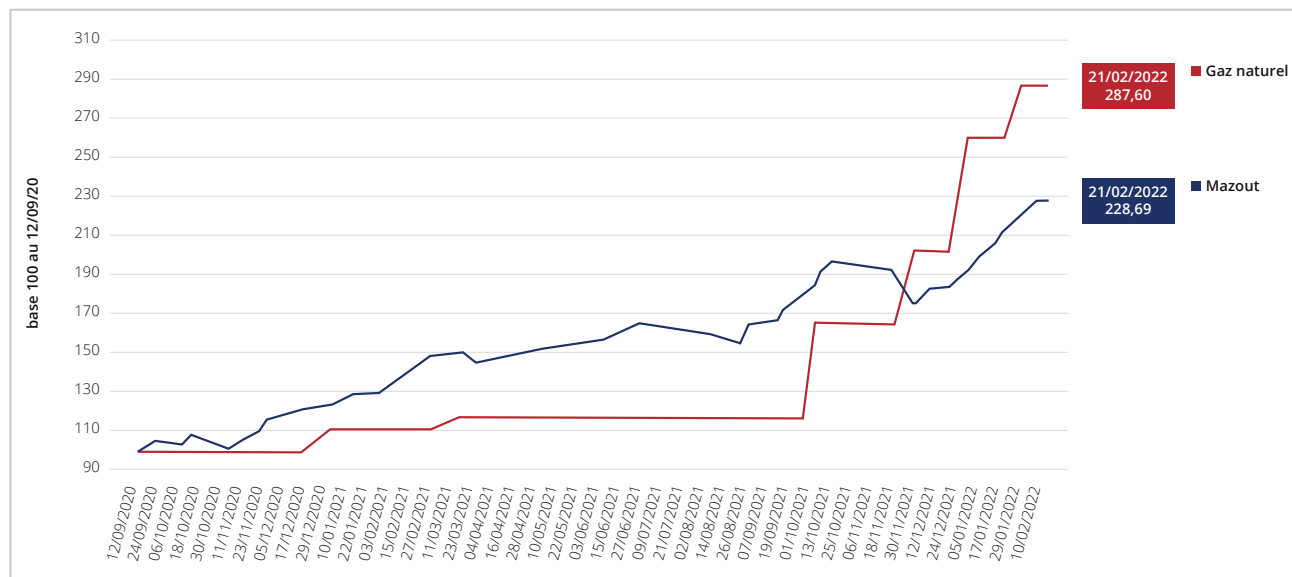
En observant les 20 derniers mois écoulés, sur la période entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2022, il apparaît que le gaz a vu son prix hors taxes bondir de 188% et celui du gasoil de chauffage de 106%¹.

Au cours de cette période, le prix du fioul domestique a connu son point bas à la mi-septembre 2020, moment où le prix du gaz naturel était également le plus faible ; depuis ce creux commun, les prix hors taxes de ces deux produits énergétiques ont carrément plus que triplé : + 229% pour le mazout et + 288% pour le gaz, comme illustré par le graphique ci-après !

¹ Au 21/02/22 pour du mazout à 50 PPM de soufre par litre livrable en quantités égales ou supérieures à 1 500 litres. Les livraisons en petites quantités sont jusqu'à 3,2% plus chères que celles en grandes quantités. Le fioul à 10 PPM S en grandes quantités est lui 0,9% plus onéreux que le premier type de mazout.



Évolution du prix de base, hors taxes, du litre de mazout et du m3 de gaz naturel pour le consommateur final



Source : SUDenergie et Statec ; Calculs : CSL

Selon les données du Statec, 64% des ménages se chauffent au gaz et 26% au mazout². Pour constater l'impact budgétaire concret de ces tendances, considérons un ménage réel de deux adultes et deux enfants en bas âge dans un logement de classe énergétique E chauffé au gaz, dont tant la consommation annuelle de 2021 que la consommation moyenne entre 2018 et 2020 le caractérisent, selon la nomenclature d'Eurostat, comme client-type moyen³.

Ce ménage a consommé 9 660 kilowattheures (kWh) de gaz au cours des mois de janvier et de février 2021 et aura maintenu, en toute hypothèse, sa consommation au même niveau en janvier et février 2022. Alors qu'il avait payé 369 euros TTC⁴ pour les deux premiers mois de l'année 2021, il se retrouverait à devoir s'acquitter de 837 euros pour la même période en 2022, soit un surplus de 468 euros. Néanmoins, la clémence météorologique et certaines mesures de précaution aidant, le ménage a réduit sa consommation du premier bimestre 2022 de 18%, ce qui lui permet d'amoindrir le surcoût tarifaire à 312 euros. Si une baisse du tarif TTC de 2,2% est annoncée pour le mois de mars 2022, il pourrait néanmoins être amené à payer entre 100 et 200 euros supplémentaires par rapport à mars 2021, selon la météo et son mode de consommation.

Incidemment, ces envolées du prix hors taxes ont pour conséquence d'amortir l'effet de l'introduction en 2021 de la taxe carbone et de sa hausse de 25% en 2022. Alors qu'entre juillet 2020 et février 2022, la taxe carbone a contribué à hauteur de 8,3% de la hausse du prix TTC, elle n'explique que 1,9% de la hausse tarifaire sur les douze derniers mois⁵.

Structure du prix du gaz pour les ménages

€/kWh gaz naturel	février 2021	février 2022	contribution en % à la hausse de 0,0528 € du prix unitaire total
Prix TTC	0,0382	0,0909	= 100%
- TVA (8%)	0,0028	0,0067	7%
- taxe carbone	0,0040	0,0050	2%
- accise autonome	0,00108	0,00108	0%
- accise commune	0	0	0%
= prix hors taxes	0,0303	0,0781	91%
% carbone / accises	78,7%	82,2%	

Note : hors redevance mensuelle fixe, prime de performance ou avantages tarifaires pour une fourniture en gaz de combustion classique (SUDenergie)

2 Regards 16/2019. 5% utilisent l'électricité et le reste recourt à des sources autres (pellets, briquettes, charbons, etc.) ou indéterminées.

3 Dit D2, affichant une consommation comprise entre 5 500 et 55 555 kWh par an. Selon l'ILR, en 2020, la consommation moyenne du client résidentiel était de 30 556 kWh.

4 Accises et TVA comprises, mais hors redevance mensuelle fixe, prime de performance ou avantages tarifaires pour une fourniture en gaz classique.

5 Ce ménage a dédié 137,95 euros à cette dernière en 2021 et y consacrera 145,29 euros en 2022 pour son recours au gaz, en supposant qu'il retourne au niveau moyen de sa consommation d'avant 2021.

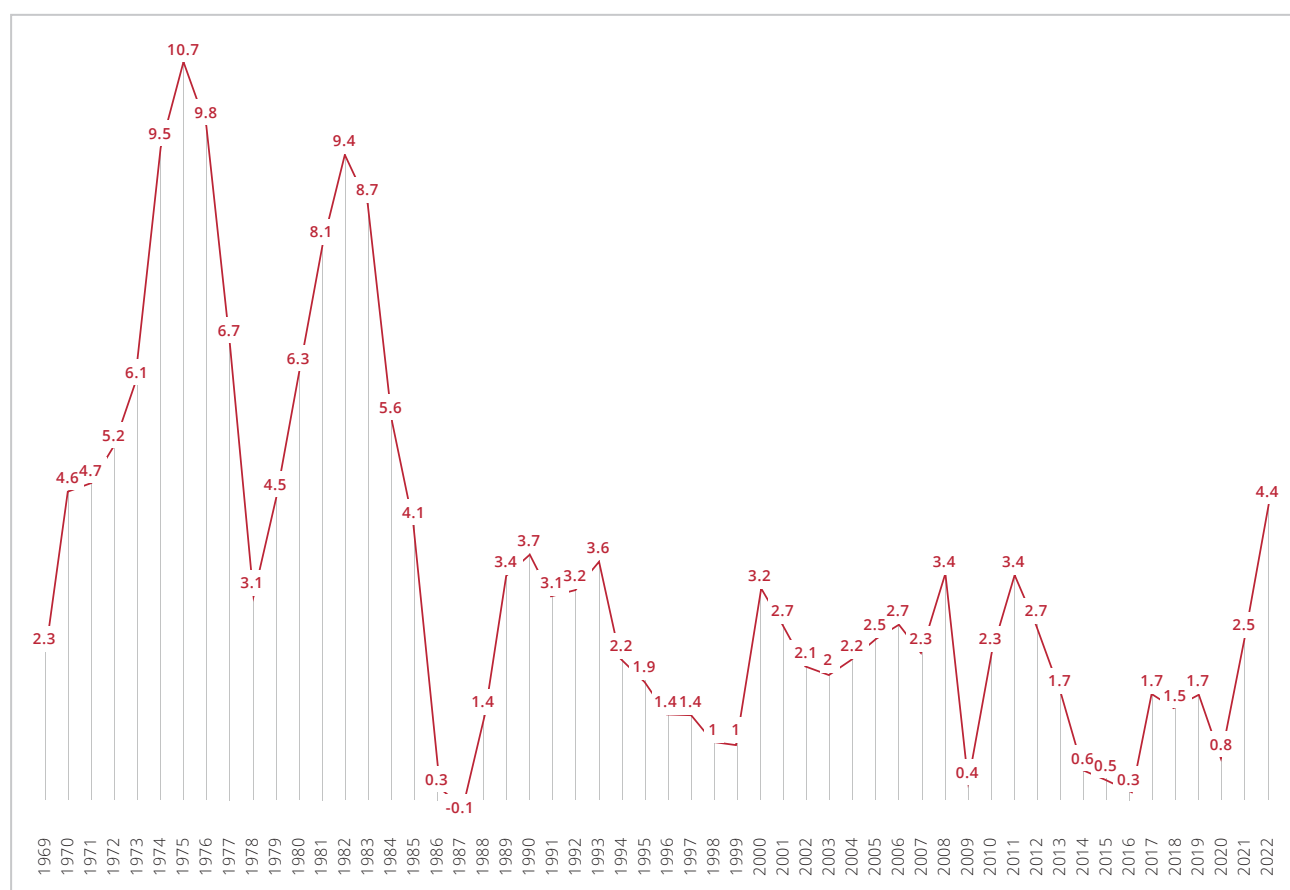
Si ce ménage se chauffait au mazout plutôt qu'au gaz, un plein de 2 800 litres auquel il aurait été obligé de procéder à la mi-février 2022 lui aurait coûté 915 euros supplémentaires (+ 55%) par rapport à la mi-février 2021 ou encore 800 euros additionnels (+ 44%) dans le cas d'une commande à la fin août 2021.

Que présage dès lors le reste de l'année 2022 ? Dans le cas présent, un chèque-énergie à 100 euros couvrirait un peu moins d'un tiers de la hausse du prix TTC du gaz sur le seul premier bimestre 2022, alors que les dépenses en services énergétiques, en incluant aussi les carburants, pourraient bien commencer à sérieusement contraindre le budget total.

Les ménages vont-ils donc rester livrés à eux-mêmes, dans une atmosphère de « chauffe-qui-peut » général, où chacun se tire (ou pas) d'affaire comme il peut ?

Et cela dans un contexte inflationniste qui, fixé en moyenne à 4,4% en 2022 par le Statec, est par ailleurs en train de déborder la seule question des prix de l'énergie et renvoie aussi à des niveaux de croissance des prix à la consommation que l'on n'avait plus connus depuis le début de l'époque des chocs pétroliers.

Taux d'inflation annuel de 1969 à 2022



Source : Statec ; prévision pour 2022